

## Les risques liés aux moisissures dans les bâtiments et leur contrôle

### **À qui s'adresse cette formation :**

Aux ingénieurs, architectes, gestionnaires de bâtiments, chargés de projets, travailleurs de la maintenance et de la construction, et à toute personne étant en contact avec des matériaux contaminés par une croissance de moisissures.

### **Objectif :**

La formation vise à informer les participants sur les causes de la croissance de moisissures, sur la prévention, sur les effets sur la santé ainsi que sur les obligations légales et les procédures relatives aux travaux d'enlèvement des matériaux contaminés par des moisissures.

### **Contenu :**

- Actualité (cas vécus et médias)
- Définition et comportement des moisissures
- Effets d'une exposition aux moisissures sur la santé
- Lois, règlements et directives concernant l'évaluation et le contrôle des moisissures dans les bâtiments
- Enquête sur la présence de moisissures dans les bâtiments
- Élimination des moisissures
- Prévention de la croissance de moisissures

Cette formation, d'une durée de huit heures, est également agrémentée de notions que nous jugeons pertinent de présenter aux participants. Plusieurs vidéos sur les méthodes de travail sont présentées durant la formation.

**Coût :** 475,00 \$ + taxes

**Horaire :** de 8 h 30 à 16 h 30 (dîner offert au restaurant *Scores* de 12h00 à 13h00 )

**Lieu :** 6705, Jean-Talon Est, bureau 211, Montréal, Québec, H1S 1N2

**Formateur :** Robert Labrecque, T. P., Vice-président Santé, sécurité et hygiène du travail

### **Pour vous inscrire :**

Veuillez communiquer avec **M. Didier Rorive** (Montréal) par courriel à [drorive@gesfor.com](mailto:drorive@gesfor.com) ou par téléphone au 514 251-1313 (2244)  
Ou nous retourner le formulaire d'inscription par fax au 514 251-1818.